

Activité d'intégration professionnelle et de construction de l'identité professionnelle I

UE 16

CATEGORIE : PEDAGOGIQUE

SECTION : Instituteur Primaire

OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : NPU23AIPCIPI

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : **DESCAMPE S. - stephanie.descampe@cnldb.be**

Autre(s) enseignant(s) de l'UE : CAUDRON Benoît - benoit.caudron@cnldb.be

LIGOT Tanguy -

GABIAM K. - koessan.gabiam@cnldb.be

MONTILLA Araceli

EL ABBOUTI Fouad

RAES Nathalie

KNAEPEN Arnaud

MWAPE Yannick

LOUCKX Martine

Nombre d'heures : 275 h

Nombre de crédits : 16 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1

Période : Q1 & Q2

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.



Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

Au terme du bloc 2, le futur enseignant maîtrise les acquis d'apprentissage précisés dans les unités de ce bloc en vue de développer les compétences définies dans le profil de formation lors de son immersion dans le contexte professionnel.

Cette unité d'enseignement contribue plus spécifiquement aux acquis d'apprentissage terminaux suivants:

- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propice à stimuler des interactions sociales et le partage d'expériences communes.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Travailler en équipe, entretenir des relations avec les familles, l'institution et de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et savoir transposer ce savoir au profit des élèves de l'école primaire.
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

Autres connaissances ou compétences prérequis :

--



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Ateliers de formation professionnelle 2 :

Objectifs :

S'appuyer sur une bonne maîtrise des contenus théoriques, des savoirs linguistiques et grammaticaux ainsi que des savoirs mathématiques, pour apprendre à concevoir et à gérer des pratiques de classe dans une perspective de transfert (stages).

S'essayer à une pratique professionnelle dans un cadre déterminé, sécurisé par l'accompagnement de pairs et d'un guide formateur-organisateur d'activités destinées à faire émerger des compétences professionnelles spécifiques.

Profiter des expériences pratiques proposées pour donner du sens, tester et réorganiser des contenus théoriques.

Développer individuellement et en groupe des capacités de réflexivité basées sur l'observation, l'analyse et la distanciation critique par rapport aux pratiques vécues

Contenu :

Construction d'activités et de situations d'enseignement.

Observation et analyse de pratiques afin d'acquérir les compétences nécessaires à la construction de séquences d'activités d'enseignement-apprentissage et de modes d'organisation et de conduite de la classe.

Mise en œuvre d'activités d'enseignement.

Mises en situation diverses dans le cadre des modules disciplinaires.

Stage pédagogique 2 :

Objectifs :

(cf Dossier de stage pédagogique, dossier de suivi de l'étudiant)

Le stage est un moment qui doit permettre au stagiaire de découvrir le métier de façon plus approfondie et de développer des interventions auprès des élèves de la classe.

-En matière de découverte, le stage par sa durée est l'occasion de comprendre les défis et les exigences liées à la pratique de l'enseignement. Parmi ces exigences, le stagiaire remarquera celles du programme et la nécessité de réfléchir aux nombreux développements méthodologiques y afférents. Ce sera aussi l'occasion de saisir l'intérêt de l'exploitation des supports pédagogiques adaptés et d'intégrer les stratégies pédagogiques du maître de stage ;

-En vue de préparer les interventions dans la classe, le stage impliquera un travail de planification important nécessaire à la réalisation des différentes activités d'enseignement et cela en vue d'assurer au mieux la gestion de l'apprentissage chez les élèves ou pour le qualifier autrement, le pilotage des situations d'enseignement

-apprentissage pour les contenus à faire apprendre à l'ensemble du groupe classe.;

-Ce pilotage des activités d'enseignement-apprentissage est l'occasion pendant le stage de développer et d'expérimenter des instruments d'évaluation des apprentissages des élèves. Ce travail permettra de surcroît au stagiaire de saisir les difficultés d'apprentissage des élèves et de prendre en compte l'intérêt d'exploiter l'erreur de l'élève comme un levier d'apprentissage et non plus de la concevoir comme un constat d'échec ;

-Le développement des habiletés de gestion de classe nécessaires au stagiaire s'il veut assurer un climat de classe propice à l'apprentissage et la socialisation des élèves impliquera, comme cité précédemment, une planification rigoureuse de l'organisation à développer. Cette anticipation destinée à éviter des problèmes de déroulement des activités s'accompagnera, pendant le déroulement du stage de conduites d'organisation du groupe classe au travail et de supervision des règles de fonctionnement établies. Cette gestion impliquera chez le stagiaire un développement de la compétence communicationnelle : de maîtriser « le verbal » et de prendre conscience de l'importance également du « non verbal ».

Le stage permet aussi au stagiaire de développer sa capacité réflexive à partir de l'analyse de sa pratique au regard de la gestion du groupe classe et de la communication développée avec les élèves.

En résumé, le stage lors de la deuxième année est centré sur l'enseignant en tant qu'intervenant auprès du groupe et sur les matières enseignées.

Contenu :

le stage est réalisé au cycle 3 de l'école primaire. L'étudiant doit:

1. Assumer les tâches relatives au métier d'enseignant (surveillances, corrections,...), s'engager personnellement (implication dans la vie de l'école, déontologie), organiser son travail pour remettre à temps ses préparations de séquence et les corrections éventuelles ;
 2. Proposer des séquences structurées, comportant des démarches actives, tenant compte des méthodologies appropriées, en référence à une matière complète et exacte ;
 3. Se tenir à un horaire et à une gestion du temps qui se basent sur le cadre habituel de la classe et sur le rythme réel de travail des enfants ;
 4. Montrer lors des activités, des qualités :
 - d'écoute des enfants,
 - d'adaptation à leurs réactions ;
 - d'organisation pratique (dans les consignes données, dans l'utilisation de l'espace et du matériel,...) ;
 5. Etablir des relations socio affectives à caractère éducatif avec les élèves ;
 6. Proposer spontanément :
 - des activités fonctionnelles relatives à un projet proposé ou non par le (la) maître de stage,
 - des activités de structuration qui en découlent,
 - des compétences à poursuivre dans ces activités.
 7. Concevoir des séquences d'exercices permettant de consolider des acquis
- Dans le but de sensibiliser l'étudiant à l'enseignement de l'éveil scientifique, le stagiaire organise, au minimum, une séquence d'éveil par semaine de stage.

Stage complémentaire 2 :

Objectifs :

Le stage complémentaire a pour but de faire découvrir aux futurs enseignants différentes activités multidisciplinaires organisables en classes de dépaysement (classes vertes, de mer, du patrimoine, **excursions**): activités d'expression écrite et orales, activités de découvertes du milieu (aspects géographiques, économiques et environnementaux, historiques et culturels,...), découverte de concepts mathématiques, ...

Le stage permet aussi de sensibiliser les étudiants à la gestion d'un groupe classe en cadre scolaire mais aussi hors du site de l'école, dans un cadre d'un séjour résidentiel. Il permet de confronter les étudiants aux contraintes et aux modalités d'apprentissages socio-constructivistes que favorisent la vie en groupe et les travaux interactifs in situ. Il permet enfin d'explicitier, dans l'action, les attitudes et compétences sociales et éthiques attendues de la part d'un futur enseignant.

Contenu :

- **participation à un stage d'une semaine en maternelle.**
- participation active aux activités in-situ, visites, travaux pratiques organisés par les enseignants et les maîtres de stages.
- analyse réflexive des activités suivies.
- mise en œuvre de savoirs
- être compatibles avec la vie en collectivité.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Ateliers de formation professionnelle 2 :

Travaux dirigés - Travaux pratiques - Séminaires ou ateliers - Micro-enseignement.

Travaux individuels et travaux collectifs d'analyse de situations d'enseignement à partir d'observations effectuées en classe d'écoles primaires et à partir du visionnement de séquences d'enseignement apprentissage en école primaire

Stage pédagogique 2 :

stage pratique

Stage complémentaire 2 :

stage pratique en maternelle et travaux de terrain (excursion)

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Ateliers de formation professionnelle 2	120	6	40%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Stage pédagogique 2	120	8	50%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Stage complémentaire 2	35	2	10%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Pour les ateliers de formation professionnelle (présence obligatoire) :

- évaluation continue (non remédiable). La présence minimum est fixée à 75 %, à partir de l'inscription effective de l'étudiant. En dessous de ce taux de présence, l'étudiant se verra attribuer la note générale de 0 dans tous les cas de figure.

Si un étudiant est couvert par un certificat médical pour moins de 25% de présence, l'étudiant ne sera pas pénalisé. La note générale sera alors reportée sur la présence effective de l'étudiant.

Si un étudiant accuse moins de 25% de présence non couvert par un certificat médical, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au prorata de son absence non justifiée. Il ne se verra attribuer la note générale de 0 que si l'absence dépasse 25 %.

Au moins un travail par période (soit 2 par quadrimestre) sera évalué et à remettre à la fin de l'AFP concerné. La farde AFP sera évaluée et remise au dernier AFP.

Pour les stages pédagogiques (présence obligatoire) : Stages pédagogiques

En Bloc 2, le décret de la formation initiale prévoit 4 semaines de stage (soit 120 heures), celles-ci sont à effectuer dans leur intégralité. Les dates sont les suivantes : les 16/11/18, 22/11/18, 28/11/18, 4/12/18, 10/12/18 et du 11/3/19 au 29/3/19. En cas d'absence (max 25% d'absence couvert par un certificat médical, cf RGE), l'étudiant est tenu de récupérer les jours d'absence la semaine qui suit la période de stage prévue par le calendrier académique pour valider cette période de stage.

Si un étudiant est couvert par un certificat médical pour moins de 25% de présence, l'étudiant ne sera pas pénalisé. Dans ce cas, l'étudiant doit récupérer les jours d'absence en stage la semaine qui suit le stage. En cas de non-récupération, la note générale sera alors reportée sur la présence effective de l'étudiant.

Si un étudiant accuse moins de 25% de présence non couvert par un certificat médical, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au prorata de son absence non justifiée. Il ne se verra attribuer la note générale de 0 que si l'absence dépasse 25 %.

L'étudiant sera autorisé à aller en stage à condition :

- qu'il participe à tous les AFP de l'année en cours (AFP acquis ou non), absences justifiées exceptées, prévues dans cette fiche UE.
- qu'il présente au psychopédagogue sa farde de stage en ordre, compte tenu des modalités prévues par le psychopédagogue (cf dossier de suivi) lors des AFP des 28/2/19 et/ou 7/3/19. Une fiche d'autorisation de départ en stage doit être signée par le psychopédagogue.

Stage complémentaire : Evaluation de la participation active aux sorties et excursions organisées par la HE ou par le maître de stages.

Le stage fait l'objet d'une évaluation basée sur la remise du dossier de stages (données administratives, didactiques et d'observations) et sur la bonne réalisation des travaux pratiques réflexifs demandés lors du stage.

Le stage est non remédiable en deuxième session.

Un échec dans un des trois cours(AA)entraîne l'échec de l'Unité d'Enseignement ;

Pour les 3 cours, si au moins une note est inférieure au seuil de 10/20, la note attribuée à l'UE est la plus basse obtenue.

S'il n'y a pas de note inférieure à 10/20, la note est la moyenne pondérée des notes

L'absence à une partie de l'évaluation implique la note de 0/20 pour l'UE.

Les notes pour les cours réussis (avec un minimum de 50%) seront conservées. En conséquence, ces AA réussies au sein de l'UE ne devront pas être représentées.

Justifier la NR en 2de session :

Ateliers de formation pratiques et stages ne peuvent être organisés ou encadrés en dehors de l'année scolaire de l'enseignement obligatoire. Les travaux éventuels sont réalisés en séance ou lors des stages, parfois en groupe.

. Les travaux sont à remettre à la fin de l'AFP. - Les ateliers de formation professionnelle ne sont pas remédiables car il s'agit d'évaluation continue effectuée en grande partie en atelier ;

- Les stages pédagogiques ne sont pas remédiables car il est impossible de les organiser en deuxième session.

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Stage pédagogique (cf Dossier de stage pédagogique, convention de stage et fiche d'évaluation de stage): La convention de stage (ainsi que le dossier de stage et le dossier de suivi) prévoit les obligations de l'étudiant en matière de dépôt des préparations auprès du maître de stage (minimum 5 jours). Un manquement de l'étudiant par rapport à cette clause d'organisation est à signaler par le maître de stage au responsable du stage. Ce manquement peut faire l'objet de l'annulation du stage par le responsable du stage et cela sans possibilité de réalisation du stage à une date ultérieure.

Les manquements graves en matière de réalisation de préparations peuvent faire l'objet également d'une sanction d'arrêt de stage sans possibilité de récupération du stage à une date ultérieure.

Le stage fait l'objet d'une évaluation basée sur le rapport de visites de plusieurs formateurs de la HE ainsi que celui du maître de stage. Une note collégiale est ainsi attribuée.

Le stage est non remédiable en deuxième session.

L'activité stage complémentaire implique la participation à un stage en maternelle et à une sortie didactique.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Ateliers de formation professionnelle 2**, l'étudiant est capable de :

- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique
- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.

À l'issue du cours de **Stage pédagogique 2**, l'étudiant est capable de :

(voir grille d'évaluation de stage)

- Développer une éthique personnelle et professionnelle dans les activités d'enseignement
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit.
- Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage
- Conduire des situations d'enseignement.
- Evaluer la progression des apprentissages
- Conduire le groupe classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves

À l'issue du cours de **Stage complémentaire 2**, l'étudiant est capable de :

- d'exploiter une sortie/excursion dans un cadre pédagogique
- d'identifier les points critiques à contrôler pour que les préparations de séquence contribuent à l'apprentissage effectif et la socialisation des élèves en maternelle.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Ateliers de formation professionnelle 2 :

B. Rey, Faire la classe à l'école élémentaire, De Boeck, 1998.

Socles de compétences.

Programme CECP et CF

Stage pédagogique 2 :

voir supports AFP.

Stage complémentaire 2 :

voir campus numérique. Pas de support obligatoire.

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Ateliers de formation professionnelle 2 :

G. De Vecchi, Faire vivre de véritables situations-problèmes, Hachette, 2002.

V. Carette, A. Defrance, S. Kahn, B. Rey, Les compétences à l'école, Ed. De Boeck, 2006.

V. Carette & B. Rey, Savoir enseigner dans le secondaire, Ed. De Boeck, coll. Le point sur ...pédagogie, 2010.

Stage pédagogique 2 :

voir campus numérique

Stage complémentaire 2 :

voir campus numérique.